

Monsieur,

Je ne ^{ne} jouerai pas les bon apôtres; je/vous écrirai pas que je suis désolé d'avoir eu raison et que j'aurais préféré que les prix restant à fixer parussent au Bulletin Officiel de ce matin. Ce ne serait pas vrai. Il ne me servirait d'ailleurs de rien de vous l'écrire, car vous ne croiriez pas à tant d'abnégation. L'informateur que je suis est, au contraire, très fier de constater que les événements confirment --contre certaine déclaration ministérielle-- ce qu'il vous avait appris vendredi dernier, à savoir que les différents membres du gouvernement n'étaient pas d'accord sur les prix de la betterave, du lait, des oléagineux et du riz. Ma vanité d'informateur étant ainsi satisfaite, il n'en reste pas moins que les retards apportés à cette fixation des prix deviennent inquiétants.

A l'issue d'une réunion interministérielle, qui s'est tenue dans la soirée d'hier, le gouvernement a bien été contraint d'avouer que les décisions ne seraient prises que dans quelques jours. Antier a minimisé le désaccord en disant qu'il y avait seulement quelques petits points à régler. Hugues a renchéri en prétendant que ce ne serait pas long, cependant que René Mayer bougonnait (vraisemblablement à l'intention d'Antier) que "lorsqu'il avait donné sa parole, il ne la reprenait pas huit jours après". Alors, sans vouloir entrer dans le détail de la querelle et, surtout, sans vouloir déceler s'il est exact qu'Antier a d'abord accepté, puis s'est récusé (ce qui justifierait l'apostrophe indirecte de Mayer), je suis bien obligé de constater que le week-end n'a rien arrangé, que tout en est resté au même point et que les relations entre les ministres intéressés se dégradent.

Elles se dégradent tellement qu'il est à nouveau question de jeter dans la balance les portefeuilles des ministres paysans. Le président de la Fédération des exploitants agricoles s'est rendu hier après-midi chez Mayer et chez Pleven. D'autres professionnels étaient chez Antier, hier au soir. Aujourd'hui, les parlementaires des groupes paysans des deux assemblées se réunissent en présence du Comité directeur du parti, afin de fixer définitivement l'attitude de leurs ministres. Il ne faut pas se dissimuler que de nombreux députés et sénateurs sont partisans de la démission, pour le cas où satisfaction ne serait pas donnée aux organisations professionnelles quant aux prix des diverses denrées en cause, ainsi que pour les subventions aux engrais et pour la ficelle lieuse.

Je ne crois pas à cette éventualité extrême, mais il ne faut cependant pas l'écarter délibérément, car il ne faut pas écarter l'hypothèse dans laquelle René Pleven, quelque peu désemparé à la pensée des difficultés qui l'attendent lors de la rentrée du Parlement, ne serait pas fâché de trouver ainsi un terrain de chute fort honorable sur une question, certes primordiale sur le plan économique, mais secondaire sur le plan politique.

De la situation politique, il s'est entretenu hier après-midi avec Vincent Auriol. Certains observateurs estiment qu'il a été mal inspiré en tentant un rapprochement avec la S.F.I.O. entre les deux tours des cantonales, alors que le scrutin devait confirmer un recul socialiste. Ce n'est en tout cas pas l'avis d'Edouard Herriot, qui a manifesté hier beaucoup de chagrin des résultats acquis, notamment dans son département, et qui, après avoir vilipendé ces "partis qui adhèrent, en théorie,

.....

au R.G.R. et qui se sont portés en masse du côté du R.P.F.", réalisant ainsi "une mauvaise plaisanterie qu'il faut faire cesser au plus tôt", a fait le plus grand éloge du parti socialiste et a laissé entendre combien il serait disposé à nouer alliance avec lui. Nous voici donc avertis et à même de prévoir ce que sera l'attitude de la fraction herriotiste lors du Congrès radical de la semaine prochaine et l'action qu'elle mènera sur le plan parlementaire. Cela n'est pas pour déplaire à Pleven, dont je vous ai, dès le jour de son investiture, signalé les grandes sympathies socialistes. Mais ce n'est pas non plus pour faciliter sa tâche gouvernementale.

Passons au domaine international. Les Iraniens sont décidément des gens très forts, au moins sur certains plans. Devant le Conseil de Sécurité, Mossadegh n'a nullement donné l'impression du vieillard pleurnichard et beaucoup trop émotif auquel nous a habitués son comportement devant le parlement de Téhéran. Il s'est présenté à Lake Success comme un homme d'Etat sérieux, pondéré, fatigué certes, puisqu'il a fait lire la fin de son discours par l'un de ses collaborateurs, mais nullement épuisé. Quant à ce collaborateur, il a su mêler une espèce de chantage aux arguments les plus pertinents, en affirmant le désir iranien de conserver et d'étendre des relations amicales avec l'U.R.S.S. et en mettant cependant en relief le refus opposé à la proposition avancée par Moscou de créer une société mixte soviéto-persane. Pendant que le scénario se déroule au Conseil de Sécurité, des négociations pétrolières sont d'ailleurs menées en coulisse, à New-York, entre les Iraniens et un économiste anglais, attaché aux services de l'ambassade britannique à Washington. Il y aura donc toujours un spectacle pour la galerie et une action pour les initiés.

Il en est de même avec l'affaire égyptienne. Le Parlement du Caire a voté l'abrogation des traités anglo-égyptiens. En même temps, son gouvernement a rejeté la proposition des Quatre, relative à la défense du Moyen-Orient. Mais Washington ne renonce pas à son projet et croit déceler dans l'attitude égyptienne une astuce pour obtenir le maximum de concessions. Il est vrai que certains observateurs américains estiment que l'Egypte envisage de prendre la tête d'un bloc neutre arabe, qui serait évidemment un élément de faiblesse et un trou dans la défense occidentale du Moyen-Orient. Toutefois, l'hypothèse est peu vraisemblable, car si en agissant ainsi les Egyptiens fortifiaient leur position à l'égard des Soviets et s'acquerraient leur aide pour l'affaire du canal de Suez, par contre, ils savent parfaitement que l'U.R.S.S. aidera toujours davantage l'Angleterre que tout autre pays au Moyen-Orient et que Moscou peut opérer d'un jour à l'autre un renversement de position favorable à Londres.

Notons que, en dehors de ce qui peut être le jeu de Moscou au Caire, les Anglais attribuent une partie de leurs déboires en Egypte à un Français et, surtout, à un Italien, le Docteur Pannetta, président du Comité des réparations italiennes. Après de longues discussions, ce dernier a récemment signé un accord sur ces questions de réparations avec le gouvernement du Caire. Par ce texte, l'Italie accepte de reconnaître presque intégralement, en échange de facilités commerciales, le montant des réparations réclamé par l'Egypte à la suite de la dernière guerre. Les opérations se dérouleront par l'intermédiaire de banques américaines, installées au Caire et à Rome.

J'ajouterai, pour compléter ce panorama des diverses influences qui jouent au Caire, que, depuis quelques jours, des hommes du contre-espionnage anglais (aidés par Russel Pacha, chef de la police antistupéfiants pour l'Egypte, et dont les dossiers sont à l'abri à Londres depuis début 1951) enquêtent en Egypte, pourvus de moyens d'investigation étendus, sur

IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE BELGIQUE

A la suite de la détérioration de la balance commerciale franco-belge, les services officiels ont été amenés à prendre un certain nombre de mesures, tendant à limiter à l'indispensable et à la stricte application de l'accord la délivrance des licences en francs belges. Voici l'essentiel des décisions prises avec effet immédiat :

a) Dépassement des contingents. - L'Office des Changes et les services techniques des ministères responsables ne délivreront plus de licences en dépassement des contingents, sauf pour les produits en grande pénurie repris plus loin et pour les matières premières essentielles.

b) Application des "P.M." - Les postes repris dans l'accord franco-belge sous le libellé "pour mémoire" (P.M.), de même que ceux libellés "selon possibilité" (S.P.), ou "S.B." ou "S.B. ou S.P." ne feront l'objet de délivrance de licence que dans les cas de rigoureuse nécessité. Contrairement à l'entente intervenue verbalement au cours des négociations, chaque demande de licence, présentée pour ces postes, sera soumise aux services compétents de la Métropole.

c) Cas spécial des importations d'automobiles belges. - En ce qui concerne la Métropole, le montant des importations d'automobiles montées, réalisées depuis le début de l'application de l'accord, est de 34 millions de francs belges. Les licences d'importation ultérieures seront limitées à 100 voitures pour le mois de septembre et 100 voitures pour octobre, la date de la délivrance des licences par l'Office des Changes étant retenue pour le décompte de contingent mensuel. En ce qui concerne les autres territoires de l'Union Française, il est rappelé que l'accord prévoyait un contingent de 900 voitures pour l'Afrique du Nord et un contingent "P.M." pour les Territoires d'Outre-Mer, étant entendu que ce contingent serait interprété par les Autorités locales comme permettant la délivrance de 500 pick-up et 1.000 camions pour les Territoires d'Outre-Mer. L'instruction télégraphique a été donnée à ces Territoires de suspendre provisoirement la délivrance des licences et de faire connaître également télégraphiquement l'état actuel d'utilisation de ce contingent. Au vu du solde non délivré et de nos disponibilités en francs belges, un contingent à utiliser mensuellement sera établi.

d) Délivrance des licences imputées sur le poste "Divers". - En ce qui concerne la Métropole, le poste "Divers général" de 1 milliard de francs belges est utilisé actuellement à concurrence de 23 millions de francs belges. Il convient, jusqu'à nouvelle instruction, de limiter à 100 millions de francs belges, par mois, la délivrance des licences au titre de ce poste. La délivrance de licences nouvelles sera réservée aux produits en pénurie, et notamment les produits suivants : huiles acides, oxyde d'éthylène, crésol, oxyde d'aluminium, sacs Kraft, pièces détachées d'automobile, trichloretylène, perchloretylène, chloréthyle, sulfate de nickel, sulfhydrate de soude. Cette liste peut être modifiée.

e) Licences délivrées au titre des Foires. - Le contingent de 50 millions de francs belges à délivrer au titre des Foires étant très peu utilisé, il conviendra de ne retenir, à cet égard, que des licences d'un très faible montant.

f) Contrôle de l'application des comptes E.F.A.C. - Les services financiers de la Direction des Relations Economiques Extérieures et l'Office des Changes prendront les dispositions nécessaires pour que les achats d'endives, qui commencent à s'effectuer en compte E.F.A.C., soient strictement réservés aux exportateurs français pouvant faire état d'exportations de légumes frais réalisées vers l'U.E.B.L. et que des virements d'une monnaie ou d'un produit à l'autre ne soient plus possibles pour ces achats.

.....

Importations en provenance de Belgique - 2 -

g) Prorogation des licences et augmentation de valeur.- L'Office des Changes limitera à des cas exceptionnels les demandes de prorogation de licences et prendra pour chaque cas l'avis des bureaux géographiques de la Direction des Relations Economiques Extérieures. Pour les augmentations de valeur, il ne paraît pas possible de les refuser toutes, en raison des augmentations réelles de prix intervenues depuis plusieurs mois, mais elles seront strictement limitées et les excédents de dépenses en francs belges qui en résulteront seront imputés sur les contingents de l'accord.

(Fin de la Lettre n° 1.964)

qui,
une affaire de contrebande d'armes et de drogues, tout en mettant en cause des éléments civils anglais, dévoilent encore plus les agissements de certains officiers de l'entourage de Farouk et de civils égyptiens touchant de fort près à des milieux ministériels. Le récent remaniement n'a d'ailleurs tenu qu'à cette affaire qui cache de gros scandales d'argent, dont l'opposition d'extrême-gauche égyptienne saurait fort bien s'emparer pour déclencher une agitation violente dans le pays.

Au reste, la question égyptienne est beaucoup plus compliquée qu'elle paraît et ce qu'il importe surtout aux spécialistes des questions moyen-orientales, c'est de savoir si le Caire va se prêter à l'établissement d'une Fédération Transjordanie-Egypte-Syrie-Arabie séoudite, sous l'influence de Talal --homme des Américains-- ou si elle va momentanément se contenter de rapports avec l'Arabie séoudite, Ibn Séoud étant d'accord avec Londres pour étendre son autorité sur l'ensemble des pays du Moyen-Orient. Glubb Pacha, ennemi de Talal, était à Londres ces jours derniers. L'émir Naïef, frère de Talal et ami des Anglais, était aussi en Angleterre, où il a installé son fils au collège de Harrow. Le ministre de la Guerre égyptien est à Paris, de retour de Stockholm, où il a échoué dans ses négociations pour des achats d'armes suédoises. Et, demain, arrive à Paris le ministre de la Guerre d'Arabie séoudite. Si les deux hommes se rencontrent, l'entrevue ne sera probablement pas sans lendemain. Djeddah est d'ailleurs en rapport avec le Caire, pour obtenir des livraisons de coton et autres denrées. Encore que ce genre de tractations ne soit pas du ressort des ministres militaires, il est vraisemblable que l'aspect commercial des rapports égypto-séoudiens pourra servir de monnaie d'échange.

paul dehème

E N V R A C et E N B R E F

-- La Commission nationale de conciliation de la Banque a échoué. Le patronat a pris la décision unilatérale d'accorder une augmentation de 12 %, à dater du 1er septembre, et de réduire de 15 % l'abattement des zones de salaires.

-- A la suite d'une démarche de Neumayer, Pleven avait décidé d'accorder une audience aux différents organismes syndicaux de fonctionnaires, mais il se refuse à recevoir le Comité d'action universitaire, actuellement en grève. Les syndicats insistent : ils veulent être reçus tous ou bien ils ne se rendront pas au rendez-vous. Cependant, parmi les fonctionnaires, il n'est guère que ceux des Finances qui soient décidés à pousser leur action et, parmi eux, notamment ceux de la douane active et ceux des indirectes.

-- La Commission de conciliation de la métallurgie parisienne se réunira demain mercredi